

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Qui-doit-prendre-la-main-sur>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue de presse > **Qui doit prendre la main sur Marcoule ?**

11 septembre 2013

Qui doit prendre la main sur Marcoule ?

Source : Midi-Libre

<https://www.midilibre.fr/2013/09/11/qui-doit-prendre-la-main-sur-marcoule,755809.php>

Qui doit prendre la main sur Marcoule ?

Midi Libre
11/09/2013, 18 h 47 | Mis à jour le 11/09/2013, 18 h 55

[2 réactions](#)



Areva ou le CEA ? Dans le Gard rhodanien, un rapport de FO Marcoule met le feu - nucléaire - aux poudres.

Qui pour gérer le site nucléaire de Marcoule ? **Le Commissariat à l'énergie atomique ou le groupe Areva** ? La question assez technique pour le commun des mortels, déchaîne les passions entre élus locaux, déjà dans les starting-blocks pour les municipales. **L'intervention auprès des**

ministres de tutelle d'Alexandre Pissas, en tant que conseiller général de Bagnols certes, mais portant par ailleurs la casquette de président de la Commission locale d'information (Cli), en faveur de l'entreprise privée Areva, **a mis le feu aux poudres** (lire Midi Libre du 2 septembre).

Jean-Yves Chapelet répond à Alexandre Pissas, qui répond à Jean-Yves Chapelet

Pile au moment où Greenpeace se fend d'un nouveau pavé dans la marre, épinglant des **élus du nucléaire un peu trop lobbyistes à son goût**. "Je ne me souviens pas que cette question ait été abordée en conseil d'administration de la Cli ou lors de nos dernières réunions", lui faisait vertement remarquer, un membre de la Cli, Jean-Yves Chapelet, aussi adjoint au maire de Bagnols et salarié du CEA. **"Je ne me sens pas du tout investi du pouvoir** ni de la capacité de dire si c'est le CEA ou Areva qui doit diriger le site", lui répondait dans un courrier le conseiller général, précisant seulement que **l'argumentation et le dossier des syndicalistes lui avaient "paru très intéressants"**.

L'adjoint au maire également président de l'Adema

Très remonté, Jean-Yves Chapelet a revêtu vendredi sa casquette de président de l'Adema (association des élus du nucléaire qui ne rassemble que les élus qui travaillent sur le site) pour enfoncer le clou : "Les membres de notre association apprennent que suite à un rendez-vous avec une seule organisation syndicale du site, **vous avez interpellé en tant que conseiller général, deux ministres de la République**, ce qui est en soi louable, mais nous semble contre-productif pour le devenir du territoire". **L'exhortant à plus de concertation** : "Il ne vous a pas échappé que le secteur du nucléaire est souvent sous les feux de l'actualité et sujet à polémique. Plus qu'ailleurs, dans le Gard rhodanien, il est de la responsabilité des élus que nous sommes, d'avoir une démarche commune en la matière". Un vœu martelé pendant le colloque Astrid 2020 l'an dernier et déjà écorné.

FO Marcoule se justifie

Au milieu de ce pugilat, **FO Marcoule justifie sa méthode** en rappelant qu'elle a confié un rapport de 40 pages à deux députés, un sénateur et un conseiller général. Et défend sa position, vieille de plus de cinq ans en faveur d'Areva et ses investissements dans le domaine du recyclage des déchets nucléaires : "Cette analyse ne remet pas en cause le CEA (...) elle vise à ce que l'emploi soit sauvegardé et amplifié (...). FO Marcoule est convaincu qu'Astrid n'est pas encore acquis au seul bassin de Marcoule, si seulement en 2019, il est décidé qu'on le construira (...). En attendant, si rien d'industriel n'est engagé sur notre site via Areva, que va-t-il rester ?"

Du côté de la CGT

"Alexandre Pissas n'a que cinq ou six ans de retard" C'est ce qu'annonçait Patrick Lescure, secrétaire de l'Union locale CGT du Gard rhodanien, réagissant aux propos du conseiller général, maire de Tresques et président de la Cli (Commission locale d'information), qui expliquait dans nos colonnes souhaiter, à titre personnel, qu'Areva devienne responsable du site de Marcoule, à la place du CEA (lire aussi ci-dessous). **Le syndicaliste rappelle que la centrale dépendait effectivement d'Areva et d'EDF**, avant de tomber dans l'escarcelle du CEA. Et donc de l'État... "Il y a six ans, nous aurions été d'accord avec lui, puisque, **en appliquant le principe du pollueur-payeur**, il revenait à Areva de prendre en charge le démantèlement du site. Aujourd'hui, faire marche arrière n'aurait plus aucun sens", expliquait le responsable du syndicat.